



Transfert des salariés vers les régions VyV3 : le dialogue se corse !

L'intersyndicale, force de propositions !

Le 13 septembre 2024, **reprise des négociations** sur un possible accord de transition.

Les organisations syndicales, **plus unies que jamais en intersyndicale**, ont proposé à l'employeur un projet de protocole d'accord de transition.

Celui-ci permettait de conserver l'essentiel de nos statuts et salaires :

- Un **maintien des Conventions Collectives Nationales** telles qu'appliquées à la MGEN.
- Un accord de transition garantissant le **maintien des accords collectifs et l'accès aux œuvres sociales du CSEC pendant 3 ans.**
- Un « **groupe fermé** » permettant de **bénéficier de mesures pérennes et non fondantes** pour les salariés présents à la date du transfert.
- Une **prime compensant les éléments non transférables.**

La pérennité des Conventions Collectives actuelles est le socle de toute négociation.

Elle trace une **ligne rouge** infranchissable pour l'intersyndicale.

Il en est de même sur la nécessité de constituer « un groupe fermé » pour les salariés MGEN transférés !

Et c'est là que ça coince. La MGEN cède son pouvoir à VYV3 qui entend parfois appliquer la convention collective ANEM, évidemment moins favorable aux salariés. VYV3 tire les ficelles... **vers le bas**. Maintenant pour avancer, il faut soit céder, soit défendre son interprétation juridique auprès des autorités compétentes.

L'intersyndicale, consciente de sa responsabilité envers plus de 4000 salariés, a cependant choisi d'aller jusqu'au bout de la séance en restant dans le dialogue.

MGEN et VYV3 souhaitent-ils véritablement aboutir à un accord de transition ?

Le 27 septembre prochain, pour la 6ème séance de négociation, **l'employeur nous fera part de sa proposition globale, négociable, pourtant conditionnée, entre autres, à notre renoncement à appliquer la FEHAP dans l'ensemble de nos établissements.** Le 8 octobre, à la demande des Organisations Syndicales, une séance sera dédiée aux statuts de la DOSM, Mtech, Médecins et Chirurgiens Dentistes.

Nous attendons des propositions ambitieuses de l'employeur.

**Face à de tels enjeux, nous envisageons d'ores et déjà la possibilité de vous appeler à la grève.
Nos mobilisations seront largement appuyées par des communications externes.**

Soyons tous prêts.

Paris, le 20 septembre 2024